

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PUBLICATION

Règlement R-2019-265

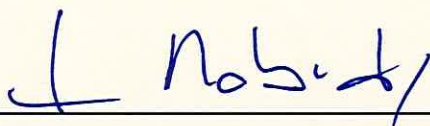
Adoption du règlement R-2019-265 (Règlement modifiant le plan des grandes affectations du sol (plan numéro 9092-2009-A))

Avis est donné, que le règlement numéro R-2019-265 (Règlement modifiant le plan des grandes affectations du sol (plan numéro 9092-2009-A)), a été adopté le 4 mars 2019 et qu'il peut en être pris communication au bureau municipal, situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce.

Le règlement R-2019-265 a fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC de La Mitis le 11 avril 2019.

DONNÉ À SAINTE-LUCE, CE 7 AOÛT 2019

Je, Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier, résident de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 7 août 2019.



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier